



Compte rendu annuel d'activité
Au titre de l'engagement de service civique
Année 2018

Fédération Hospitalière de France Région Bretagne
2, rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 9

Numéro d'agrément : BR-000-17-00002

Président de la FHF Bretagne : Frédéric BOURCIER

Coordinatrice du Service Civique : Paola JUET

Tél. : 02 99 28 98 44

Email : paola.juet@chu-rennes.fr

Présentation

La FHF Bretagne est une association Loi 1901 qui représente 41 centres hospitaliers, 50 EHPAD et établissements assurant la prise en charge du handicap et 1 structure sociale de l'enfance. Elle est affiliée à la FHF nationale qui regroupe toutes les fédérations régionales.

Une convention de partenariat entre l'Agence du Service Civique et la Fédération Hospitalière de France (FHF nationale) a été signée le 17 mai 2017.

Ce partenariat a pour objectif de développer le service civique au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérant aux fédérations hospitalières régionales.

La FHF nationale s'engage notamment à déployer ce partenariat auprès des délégations régionales FHF.

Le 31 mai 2017, la FHF Bretagne a fait une demande d'agrément collectif auprès de la DRJSCS afin d'accompagner ses établissements adhérents dans l'accueil de volontaires du service civique.

L'objectif de cette démarche est de simplifier et de mutualiser les démarches administratives des adhérents.

Cette demande d'agrément faisait suite à la délibération prise par le Conseil d'administration de la FHF Bretagne du 26 avril 2017 portant approbation de cette démarche de portage collectif.

Le Préfet d'Ille et Vilaine a délivré un agrément à la FHF Bretagne le 3 juillet 2017. Cet agrément est accordé jusqu'au 2 juillet 2020. Il porte le numéro BR-000-17-00002

Si l'année 2017 a été une année de démarrage, l'année 2018 a constitué un cap important dans le déploiement du dispositif, affichant une progression du nombre d'établissements partenaires et du nombre de volontaires accueillis.

En effet, 71 volontaires ont été accueillis en 2018 au sein de 33 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics. Alors qu'en 2017, 15 volontaires avaient été accueillis par 11 établissements.

Les missions du service civique

✚ Les missions prévues par la convention de partenariat

La convention de partenariat signée entre l'Agence du Service Civique et la Fédération Hospitalière de France (FHF nationale) contient un référentiel des missions mobilisables dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Une liste de 10 missions a été recensée. Cette liste est non exhaustive et peut être complétée au cours du partenariat.

La FHF Bretagne a souhaité le rajout d'une mission supplémentaire qui mixe les missions 2 (animation) et 5 (accueil).

📌 En 2018, 11 missions ont ainsi été proposées aux établissements :

- 1 - Accompagnateur auprès des enfants et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation pédiatrique
- 2 - Accompagner et participer aux activités d'animation auprès des personnes âgées
- 2 bis - Accompagner à la dimension sociale de l'accueil par la mise en place d'activités liées à l'écoute et le dialogue (avec les résidents, usagers, visiteurs)
- 3 - Accompagnateur auprès des personnes âgées et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation gériatrique et en EHPAD
- 4 - Accompagnateur des personnes en attente dans les services d'accueil des urgences
- 5 - Accompagnateur dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins
- 6 - Animation d'ateliers autour du numérique pour les patients hospitalisés
- 7 - Volontaire engagé dans la promotion de la culture et des arts créatifs au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- 8 - Volontaire engagé auprès des personnes atteintes de handicaps et des patients séjournant dans les unités de soins de suite et de réadaptation
- 9 - Volontaire engagé dans le recueil de l'avis des patients et des publics concernés par l'hôpital
- 10 - Aider les patients et résidents dans les établissements à améliorer leur santé

Fin 2018, la FHF Bretagne a engagé une réflexion sur le thème du **développement durable**.

Cette démarche va dans le sens de la politique menée par le Conseil départemental d'Ille et Vilaine qui a fait du développement durable l'une de ses priorités.

Suite à une enquête diligentée auprès des établissements qui accueillent des volontaires, plusieurs établissements ont fait part de leur intérêt pour cette démarche. Aussi, une réflexion va s'engager avec la DRJSCS afin de proposer une douzième mission sur ce thème.

✚ La description des missions

Les établissements adhérant à la FHF Bretagne devaient choisir une ou plusieurs missions parmi les 11 suivantes :

1. Accompagnateur auprès des enfants et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation pédiatrique

Objectif d'intérêt général : faciliter la vie des enfants hospitalisés et de leur famille

Activités confiées au volontaire :

- Aider les patients et les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation, les accompagner dans les démarches administratives, les guider au sein de l'hôpital vers les services d'examen et les aider lors de la sortie ;
- Rassurer l'enfant et sa famille : expliquer le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes, l'organisation du service d'hospitalisation, le rôle et les différentes fonctions du personnel rattaché ;
- Être une présence rassurante et être un soutien auprès des enfants (écouter, les rassurer et leur tenir compagnie en cas de besoin ou d'absence des parents) ;
- Proposer un accompagnement scolaire en lien et en complément de l'action des associations présentes.

2. Accompagner et participer aux activités d'animation auprès des personnes âgées

Objectif d'intérêt général : lutter contre l'isolement en proposant au résident du temps d'écoute, un accompagnement ou une activité personnalisée

Activités confiées au volontaire :

- Offrir un temps d'écoute aux résidents qui en ont besoin ;
- Recueillir les désirs d'activités socioculturelles des résidents ;
- Aider à répondre aux attentes du projet personnalisé du résident (PPR) ;
- Préparer ou animer en résonance avec ses centres d'intérêt des actions d'animation dans les services ou les chambres des résidents (lecture, écriture, conversation, jeux, promenade, etc.) ;
- Proposer et accompagner le(s) animateur(s)/trice(s) dans l'organisation des activités individuelles ou collectives auprès des résidents, qui peuvent être, selon les établissements : chant, jeux de société, atelier peinture, gymnastique douce, pâtisserie, bricolage, couture, etc.
- Accompagner les résidents lors de sorties à l'extérieur, sorties loisir ou sorties culturelles et répondre aux demandes de sortie individuelle (courses, cimetière, etc.) ;
- Participer aux événements festifs organisés au sein ou à l'extérieur de la structure.

2Bis Accompagner à la dimension sociale de l'accueil par la mise en place d'activités liées à l'écoute et le dialogue (avec les résidents, usagers, visiteurs)

Objectif d'intérêt général : lutter contre l'isolement par l'écoute et le soutien à l'animation de la vie sociale. Aider à l'information et soutenir l'accueil.

Activités confiées au volontaire :

- Offrir un temps d'écoute aux résidents qui en ont besoin ;
- Recueillir les désirs d'activités socioculturelles des résidents ;

- Aider à répondre aux attentes du projet personnalisé du résident (PPR) sur le volet « projet d'animation » ;
- Préparer ou animer en résonance avec ses centres d'intérêt des actions d'animation dans les services ou les chambres des résidents (lecture, écriture, conversation, jeux, promenade, etc.) ;
- Proposer et accompagner le(s) animateur(s)/trice(s) dans l'organisation des activités individuelles ou collectives auprès des résidents, qui peuvent être, selon les établissements : chant, jeux de société, atelier peinture, gymnastique douce, pâtisserie, bricolage, couture, etc.
- Participer aux événements festifs organisés au sein ou à l'extérieur de la structure.
- Aider à l'accueil, à l'orientation et à l'information des patients, résidents, familles et visiteurs vers les différents services ;
- Contribuer à améliorer l'accueil dans les salles d'attente des consultations ainsi que dans le salon de sortie (bibliothèque de prêt, espace jeux, discussion...) ;

3. Accompagnateur auprès des personnes âgées et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation gériatrique et en EHPAD

Objectif d'intérêt général : faciliter la vie des personnes âgées et de leur famille

Activités confiées au volontaire :

- Aider les patients/résidents et les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation ; Les accompagner dans les démarches administratives notamment en cas de décès ; Leur présenter l'établissement et les guider vers les services de soins adéquats ;
- Etre une présence rassurante : expliquer le déroulement de la prise en charge, l'organisation du service et les fonctions du personnel rattaché ;
- Être un soutien auprès des personnes âgées : être à l'écoute des personnes âgées et déceler les situations à risques, particulièrement s'agissant des personnes isolées, leur tenir compagnie en cas de besoin et les accompagner lors des promenades ;
- Le volontaire pourra également être présent dans les chambres pour apporter une présence, dialoguer/échanger, maintenir un lien.
- Proposer et organiser des activités individuelles ou collectives auprès des personnes âgées, en lien avec des animateurs ou des bénévoles déjà présents : lecture, jeux de société, initiation aux outils informatiques, etc.

4. Accompagnateur des personnes en attente dans les services d'accueil des urgences

Objectif d'intérêt général : aider les personnes en attente de soins.

Activités confiées au volontaire :

- Participer à l'accueil, à l'écoute et informer les personnes en attente à la structure des Urgences ;
- Accompagner ce temps d'attente en veillant au confort et aux besoins spécifiques de chacun et en assurant un rôle de médiateur ;
- Contribuer à l'organisation et au confort logistique de la salle d'attente : gérer les arrivées, veiller à la bonne installation des personnes, veiller au bon fonctionnement des installations à la disposition des personnes (distributeurs de boissons, chargeurs de téléphone portable, etc.) ;

- En appui éventuel du personnel, aider à ranger les affaires des patients et à la distribution des vestiaires.

5. Accompagnateur dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins

Objectif d'intérêt général : faciliter l'accueil, l'orientation et l'information des patients et des visiteurs.

Activités confiées au volontaire :

- Aider à l'accueil, à l'orientation et à l'information des patients, résidents, familles et visiteurs vers les différents services ;
- Améliorer la signalétique de l'établissement pour faciliter l'orientation des visiteurs
- Accompagner les personnes vulnérables vers les bons services en les guidant au sein de l'hôpital ;
- Contribuer à améliorer l'accueil dans les salles d'attente des consultations ainsi que dans le salon de sortie ;
- Aider les patients dans leurs démarches administratives.

6. Animation d'ateliers autour du numérique pour les patients hospitalisés

Objectif d'intérêt général : réduire la fracture numérique et promouvoir le dialogue au sein de l'établissement

Activités confiées au volontaire :

- Sensibiliser les patients aux nouvelles technologies et à leur utilisation (ordinateur, tablette, téléphone portable, liseuse, etc...) ;
- Initier les patients et les résidents, le cas échéant à la recherche d'informations sur internet ;
- Sensibiliser les patients et les résidents à l'usage du web et en expliquer les avantages mais aussi les risques ;
- Appropriation des outils de discussion (Skype, forums de discussion, messageries instantanées) et découverte des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Viadeo, LinkedIn...) ;
- Informer les patients sur le site internet de l'établissement, découvrir les différents accès à l'information et applications utiles (prise de rendez-vous, paiements, factures, etc.) et les accompagner dans la navigation.

7. Volontaire engagé dans la promotion de la culture et des arts créatifs au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Objectif d'intérêt général : rendre accessible la vie culturelle aux patients/résidents.

Activités confiées au volontaire :

- Proposer aux patients/résidents des animations culturelles à partir d'une expression artistique : peinture, sculpture, installations, musique, danse, théâtre, lecture, ateliers d'écriture, art floral, broderie, tissage, etc. ;
- Proposer et animer des ateliers de création avec les patients/résidents dans l'une des disciplines artistiques ;
- Proposer aux professionnels de l'établissement et aux patients/résidents de réaliser leurs propres créations et performances, et de les présenter une fois créés ;

- Concevoir l'embellissement des murs (street art, graffitis...) dans des zones de l'établissement accueillant du public, avec du matériel fourni par l'établissement, éventuellement sous la direction d'un graffeur professionnel ;

8. **Volontaire engagé auprès des personnes atteintes de handicaps et des patients séjournant dans les unités de soins de suite et de réadaptation**

Objectif d'intérêt général : Faciliter le séjour des personnes atteintes de handicaps et des patients séjournant dans les unités de soins de suite et de réadaptation.

Activités confiées au volontaire :

- Aider les patients et les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation ;
- Offrir une présence rassurante : expliquer aux familles ou aux patients le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes à suivre, l'organisation du service et les fonctions du personnel rattaché ;
Offrir un soutien auprès des personnes malades ou handicapées, en particulier auprès des personnes isolées, être à l'écoute, les rassurer et leur tenir compagnie en cas de besoin ;
- Proposer et organiser des activités individuelles et /ou collectives en lien avec les animateurs ou les bénévoles déjà présents ;
- Accompagner les patients vers les services ou activités proposées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôpital.

9. **Volontaire engagé dans le recueil de l'avis des patients et des publics concernés par l'hôpital**

Objectif d'intérêt général : participer à l'amélioration de l'accueil et de la cohésion au sein des établissements de santé.

Activités confiées au volontaire :

- Interroger à partir de questionnaires déjà élaborés les patients dans les hôpitaux et le public tout venant dans les lieux publics et les rues du territoire concerné sur l'opportunité de projets stratégiques et sur son attente ;
- Mener des enquêtes de satisfaction auprès du public fréquentant les hôpitaux et des patients présents dans les unités de soins sur des thèmes ciblés ou généraux à partir de questionnaires déjà élaborés ;
- Recueillir l'avis des usagers dans des groupes focus patients à partir de questionnaires d'entretien déjà élaborés ;
- Mener des enquêtes auprès des personnels de l'hôpital présents dans les unités de soin ou les autres secteurs de l'hôpital sur des thèmes ciblés ou généraux à partir de questionnaires déjà élaborés ;
- Participer à l'exploitation des questionnaires et des enquêtes sous la conduite d'un responsable de l'analyse.

10. **Aider les patients et résidents dans les établissements à améliorer leur santé**

Objectif d'intérêt général : Les volontaires mettront en place des actions d'animation auprès des publics accueillis (enfants, adultes, personnes âgées ou en situation de handicap, etc). Cette mission se déroule en partenariat avec des professionnels de santé et les acteurs de proximité.

Activités confiées au volontaire :

- ✓ Améliorer les conditions d'accueil des publics en permettant aux usagers de prendre de la distance par rapport à l'angoisse de la maladie et/ou de la douleur :

- Proposer des actions d'animation régulières et de qualité répondant aux attentes et besoins des publics accueillis ;
- Créer un lien avec l'extérieur afin d'éviter le sentiment d'isolement ou le sentiment d'insécurité lié à la perte de repères ;
- ✓ Dans le cadre d'actions de prévention sur les thèmes liés à la santé, les volontaires participeront :
 - Aux campagnes de sensibilisation ;
 - Aux forums de santé destinés aux jeunes ;
 - Aux jeux de prévention destinés aux mineurs ;
 - Les thèmes abordés seront : l'alimentation, l'obésité, l'hygiène, l'activité physique, les risques domestiques, les addictions, le tabac, les relations amoureuses et l'estime de soi.

✚ La répartition des missions par établissement

Les activités confiées aux volontaires relevaient principalement de la mission n° 2 à savoir « Accompagner et participer aux activités d'animation auprès des personnes âgées ».

D'autres missions étaient également confiées aux jeunes volontaires :

	Numéro de la fiche mission
CH Fougères	2
CH Guingamp	2
GHBS Lorient	2
CH Morlaix	2 (animation) 7 (communication)
CH Redon	2
CH Saint-Brieuc	2 bis
CH Dinan	2 (animation en ehpad) 2 (animation USLD et SSR)
CH Josselin	2
CH Tréguier	2
CHCB Pontivy	5
CH Montfort sur Meu	2
CH Janzé	2
CH Lannion-Trestel	2 (animation) 4 (accueil urgences)
EPSM Quimper	10
CHGR Rennes	10 (mas et AJ mas)
CHU Rennes	5 (Pontchaillou) 2 (La Tauvrais) 2 (Hôtel Dieu)

	5 (Hôpital Sud)
EHPAD Guer	2
EHPAD La Gacilly	2
EHPAD Le Haut Léon	2
EHPAD Le Tronchet	2
EHPAD Maure de Bretagne	2
EHPAD Pipriac	2
EHPAD Quiberon	2
EHPAD Chateaugiron	2
EHPAD Corps Nuds	2
EHPAD Caudan	2
EHPAD Huelgoat	2
EHPAD Marcillé Robert	2
EHPAD Pont L'Abbé	2
EHPAD Mauron	2
CDE du Morbihan	2 bis
CHBA Vannes	2 (animation) 4 (urgences)
CH Saint-Brieuc	5

Au total 6 missions différentes étaient confiées aux volontaires parmi les 11 missions proposées, à savoir :

Mission 2 - Accompagner et participer aux activités d'animation auprès des personnes âgées

Mission 2 bis - Accompagner à la dimension sociale de l'accueil par la mise en place d'activités liées à l'écoute et le dialogue (avec les résidents, usagers, visiteurs)

Mission 4 - Accompagnateur des personnes en attente dans les services d'accueil des urgences

Mission 5 - Accompagnateur dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins

Mission 7 - Volontaire engagé dans la promotion de la culture et des arts créatifs au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Mission 10 - Aider les patients et résidents dans les établissements à améliorer leur santé

✚ L'impact des missions

Les activités confiées aux jeunes volontaires ont permis de développer de nouveaux projets.

Voici quelques exemples d'impact des actions conduites :

- Multiplication des animations sur les résidences
- Amélioration de la communication du service animation
- Plus-value dans l'accompagnement individualisé des personnes âgées
- Favorise la participation d'un plus grand nombre de personnes âgées
- Appuie aux animateurs dans le développement de projets d'animation
- Favorise la communication sur les actions menées et fortifie les projets en facilitant une continuité entre les acteurs
- A permis de développer la transversalité des projets

Les établissements d'accueil

✚ La typologie des établissements d'accueil

Les volontaires ont été accueillis au sein de 33 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics répartis comme suit :

🏥 Secteur sanitaire

Centre hospitalier universitaire

CHU Rennes

Centres hospitaliers

CH Fougères

CH Guingamp

GHBS Lorient

CH Morlaix

CH Redon

CH Saint-Brieuc

CH Dinan

CH Josselin

CH Tréguier

CHCB Pontivy

CH Montfort sur Meu

CH Janzé

CH Lannion-Trestel

CHBA Vannes

CH Saint-Brieuc

Etablissements publics de santé mentale

EPSM Quimper

CHGR Rennes

■ Secteur social et médico-social

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EHPAD Guer

EHPAD La Gacilly

EHPAD Le Haut Léon

EHPAD Le Tronchet

EHPAD Maure de Bretagne

EHPAD Pipriac

EHPAD Quiberon

EHPAD Chateaugiron

EHPAD Corps Nuds

EHPAD Caudan

EHPAD Huelgoat

EHPAD Marcillé Robert

EHPAD Pont L'Abbé

EHPAD Mauron

Centre Départemental de l'Enfance

CDE du Morbihan

Parmi ces établissements, il faut noter la participation à ce dispositif d'un centre de l'enfance. Pour celui-ci, la rédaction d'une fiche mission spécifique au secteur de l'enfance pourrait faire l'objet d'une réflexion en 2019.

✚ Les modalités d'accueil des volontaires

71 volontaires ont été accueillis en 2018 au sein des 33 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

En moyenne, les volontaires ont été accueillis pendant une durée de 6 à 8 mois maximum. Les missions étaient soit de 24 heures, soit de 28 heures hebdomadaires.

Les volontaires ont été présentés aux résidents, aux familles ainsi qu'aux agents et chaque fois que nécessaire.

Une information a été faite auprès des instances : Conseil de la Vie Sociale, Conseil d'administration, Comité Technique d'établissement.

Les volontaires ont également été présentés dans le journal de l'établissement.

Il a été rappelé l'importance de bien positionner le jeune dans l'équipe dès le début : ce n'est ni un salarié, ni un stagiaire, ni un bénévole.

Les établissements se sont adaptés aux centres d'intérêts et aux capacités des volontaires.

Les jeunes sont tous encadrés par un tuteur. Celui-ci organise chaque jour ou chaque semaine des temps d'échange avec le volontaire. L'échange porte notamment sur les missions et les modalités d'exécution.

Un bilan mensuel est réalisé par les tuteurs, comprenant une évaluation orale.

Il est également rappelé l'importance pour le tuteur de suivre une formation avant le début de l'accompagnement des volontaires.

Le jeune volontaire est en outre accompagné dans son projet d'avenir.

La formation civique et citoyenne

Volet pratique : formation PSC1

Les volontaires ont bénéficié d'une formation PSC1 ou SST soit en interne au sein de l'établissement soit au sein d'organismes agréés (Croix rouge, IRFSS, UDSP, MFR)

Volet théorique : formation civique et citoyenne

Les jeunes volontaires ont tous suivi une formation civique et citoyenne.

La FHF Bretagne a organisé le 23 avril 2018 une session de formation d'une journée en lien avec la DRJSCS. La formation portait sur le thème « faire société en établissement pour personnes âgées ». Cette formation était ouverte aux jeunes accueillis au sein des établissements adhérant à la FHF Bretagne et aux autres jeunes accueillis par des organismes extérieurs.

Lieu

Résidences Maréva à Vannes (Maison de retraite)

Nombre de participants

Groupe de 14 personnes inscrites

Objectifs de la formation

- Lever les préjugés en matière de handicap et de grand âge
- Changer les regards face à la différence et apprendre à accepter les différences
- Appréhender la notion de « prendre soin » dans un Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Programme proposé

9h15 : Accueil café

9h30 : Ouverture - Mot d'accueil du directeur

9h35 : Jeu de connaissance

10h : Nos regards sur les différences...

- Vidéos sur les représentations sur la différence, le handicap, la personne âgée

- Echanges sur l'expérience du handicap et de la vieillesse

11h : Pause-café

11h15 : Apport sur le contexte politique des établissements et le CVS

12h : déjeuner

13h00 : Pratiques du vivre ensemble en établissement médico-social

- Découverte de l'établissement
- Echanges en petits groupes avec les résidents

13h20-13h30 : Rencontre avec les professionnels

14h15: Retour d'expérience en petits- groupes

15h00 : Restitution en plénier en présence du directeur

15h45 : Rencontre avec des associations menant des projets d'utilité sociale

16h30 : Bilan de la journée et retour sur les représentations du matin

17h : Fin de la journée

Le **bilan de la formation** a été globalement positif. Il en ressort que les préjugés des jeunes sont tombés et que les jeunes ont dorénavant une vision plus juste d'une maison de retraite. Dans l'ensemble, le contact avec les résidents a été apprécié et le moment du repas considéré comme un moment convivial. L'implication du personnel de l'EHPAD a souvent été mise en avant.

La communication / L'information

La FHF Bretagne accompagne ses adhérents et promeut les actions suivantes auprès d'eux :

- Le site de la FHF Bretagne comporte une rubrique dédiée au service civique, alimentée et mise à jour en permanence.
- La FHF Bretagne rencontre les établissements adhérents (directeurs, tuteurs, cadres de santé) : CH Dinan, CH Le Minihic sur Rance, CHU Rennes.
- Une formation civique et citoyenne est organisée en partenariat avec la DRJSCS.
- La FHF Bretagne adresse régulièrement des courriels afin de rappeler aux établissements leurs obligations (une vingtaine de courriels).

- La Chargée de mission de la FHF Bretagne répond aux appels des adhérents et leur apporte une aide et des conseils.
- La FHF Bretagne relaie auprès des établissements les invitations qu'elle reçoit de la part de la DRJSCS ou des délégations départementales, notamment sur les formations et les temps forts.

Les observations

Les points que les établissements proposent de faire évoluer/de mettre en place :

- Mise en place d'une plateforme interactive pour les jeunes afin d'échanger pendant leur mission.
- Valorisation des volontaires
- Allègement des concours pour les jeunes volontaires (BPJEPS, DEAES...)
- Formation donnée aux gestionnaires d'établissement sur le fonctionnement de la plateforme Elisa (édition de contrats)

Les points à faire évoluer dans le dispositif général :

- Organisation de formations pour les détenteurs d'un agrément collectif
- Echanges réguliers entre détenteurs d'un agrément collectif et partage d'informations
- Dans Elisa, donner la possibilité de faire une recherche de contrats par année civile afin de faciliter la rédaction du compte rendu d'activité annuel.
- Simplifier le compte rendu d'activité annuel en limitant le nombre d'items. Il fait actuellement 13 pages !